



*Echanger autrement*

# Dossier de développement de la coopérative ANDINES Décembre 2012



## Appel à de nouveaux sociétaires pour pérenniser les activités de la coopérative.

**ANDINES Coop**

**5 Rue de la Poterie – 93200 SAINT DENIS**

Tel : 01 48 20 48 60. Fax : 01 48 20 50 93.

[andines@nnx.com](mailto:andines@nnx.com) - Site : [www.andines.com](http://www.andines.com)

Coop Sarl loi 47 au Capital variable – Siret : 438 422 206 00021 Code APE 4638B  
Andines est membre de l'Association MINGA ([www.minga.net](http://www.minga.net)) et agréée "Entreprise Solidaire".



**Echanger autrement**

Mesdames, Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Après 25 ans de travail, il est aujourd'hui impensable tant pour nos partenaires producteurs que l'équipe de salariés coopérateurs, les associés et l'ensemble des amis d'Andines, qu'en 2013 Andines continue à refuser des commandes publiques ou privées par manque de trésorerie.

Depuis 25 ans, nous n'avons pu obtenir aucun prêt bancaire et de ce fait nous subissons le problème de la sous-capitalisation de l'entreprise alors que notre engagement est de prépayer les producteurs qui nous fournissent les produits.

Comme vous le verrez dans notre Projet de développement ci-joint, notre principal problème est en effet toujours le même, financier. Nos filières d'approvisionnement sont bien en place et et notre clientèle fidèle et diversifiée, qui ne demandent qu'à se développer, mais les ruptures de produits ( café, sucre, noix de cajou, artisanat, produits français, etc), dûes au manque chronique de trésorerie nous met en grave danger : impossibilité de commander et de pré-payer les produits, ruptures, perte de chiffre d'affaire, déficit,... c'est le cercle vicieux.

Face à cette situation et à la « grande timidité » des banques de soutenir notre activité – c'est le cas de très nombreuses petites et moyennes entreprises en France, nous avons pu maintenir cette activité et son éthique pendant 25 ans grâce au soutien de nombreux citoyens et de l'association Les Amis d'Andines et nous les en remercions vivement. Ces prêts et dons nous ont permis cette année d'acheter des produits alimentaires et d'augmenter notre chiffre d'affaires de façon significative, en passant de 614 k€ à fin juin 2011 à près de 745 k€ à fin juin 2012 (+ 20%). Mais cette augmentation du CA n'a pas permis de mener en parallèle l'apurement de nos dettes et le pré-financement des nouvelles commandes à nos partenaires fournisseurs; de nombreuses filières n'ont pu être relancées, alors que la demande quotidienne de nos clients pour ces produits existe bel et bien.

Le soutien citoyen étant précieux, et nécessaire, sur tous les plans, mais insuffisant, nous avons mis en place une nouvelle stratégie de développement :

1/ Sur le plan juridique, Andines est maintenant sous statut de « Coop loi 47 » et non plus de SCOP (qui limitait les apports extérieurs puisque les salariés devaient avoir plus de 51% du capital). Les principes coopératifs (une personne = une voix) et solidaires restent les mêmes.

2/ Nous pouvons maintenant rechercher de nouveaux associés pour augmenter le capital social de l'entreprise et ensuite pouvoir obtenir des prêts à moyen terme.

Le besoin global est de 200 000 €. Si nous arrivons à une augmentation de capital de 100 000 €, nous pourrions probablement trouver des prêts bancaires ou en compte courant à la même hauteur, et ainsi remettre Andines sur un nouveau chemin de développement.

**Nous faisons donc faire appel directement à de nouveaux associés-coopérateurs, car nous avons la conviction que seul un redémarrage global et en même temps de nos principales filières, lié au renforcement de l'équipe de salariés par une puis 2 personnes, permettra de pérenniser l'entreprise.**

**L'association Les Amis d'Andines continuent bien sûr parallèlement à recevoir des dons (qui permettent de financer toute l'activité non commerciale (information et sensibilisation), des prêts, mêmes modestes, qui nous aident à pré-financer l'achat des produits. Le dernier outil utilisé est l'avance sur achat de la part de nos clients sur une prévision d'une année.**

**Merci si vous pouvez relayer cet Appel dans vos réseaux et vers vos amis.**

**Si vous désirez et pouvez participer ainsi au développement d'Andines, vous pouvez nous contacter en nous écrivant quelle somme vous seriez prêt à mettre au capital d'Andines.**

**L'objet de ce Dossier « PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATIVE ANDINES DECEMBRE 2012 - Appel à de nouveaux sociétaires pour pérenniser les activités de la coopérative » est de vous apporter tous les éléments qui vous permettront de comprendre la situation actuelle et les perspectives de notre ENTREPRISE. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et de toutes les remarques et réponses que vous voudrez bien nous apporter.**

**Nous restons à votre entière disposition, y compris pour se rencontrer.**

**Cordialement,**

**Véronique Lacomme, Gérante  
Mohamed Khelifati, Responsable de l'entrepôt,  
Michel Besson, Coordinateur des filières d'approvisionnement.  
Avec le soutien de l'Association Les Amis d'Andines**

\* Dans une société de plus en plus inéquitable, la recherche du respect des humains et de la nature dans le monde économique actuel, globalisé, ne peut être qu'une démarche, avec des objectifs à atteindre au maximum des possibilités et dans des pratiques totalement transparentes, qui nourrissent une éducation populaire en tant qu'outil principal de la transformation sociale. Andines est co-fondatrice de l'Association MINGA ([www.minga.net](http://www.minga.net)), applique sa Charte d'objectifs et d'engagements et soumet ses pratiques à son Système d'analyse des filières ([www.analysedesfiliere.net](http://www.analysedesfiliere.net)).



## **Lettre et résumé du projet**

**I. Andines Coop en quelques mots et chiffres**

**II. 25 ans de luttes et la situation d'Andines aujourd'hui**

**III. Les raisons de nos difficultés, financières, politiques, humaines et juridiques**

**IV. Les solutions pour le développement d'Andines 2012 / 2014**

- Un financement suffisant
- Un développement économique en créant des emplois
- Un nouveau site Internet, un livre et un film à venir
- Promouvoir une économie équitable

## **Annexes**

# **ANDINES Coop**

5 Rue de la Poterie – 93200 SAINT DENIS

Tel : 01 48 20 48 60. Fax : 01 48 20 50 93.

[andines@nmx.com](mailto:andines@nmx.com) - Site : [www.andines.com](http://www.andines.com)

SCOP Sarl au Capital variable – Siret : 438 422 206 00021 Code APE 4638B

Andines est membre de l'Association MINGA ([www.minga.net](http://www.minga.net)) et agréée "Entreprise Solidaire".



Echanger autrement

## I. Andines Coop en quelques mots et chiffres

<b>Activités:</b>	<p>- <i>Achat, importation et distribution de 1200 références de produits alimentaires et artisanaux provenant de France et de 12 autres pays (Amérique latine, Afrique et Palestine) dans une démarche d'économie équitable (respect entre tous les partenaires),</i></p> <p><i>Education populaire par une information permanente sur nos activités et les enjeux socio-économiques actuels. Informations sur les filières, évaluations socio-économiques par le Système d'analyse des filières (SAF de Minga *1), stages de formation, sensibilisation, projections-débats, portes ouvertes, voyages, participation aux campagnes de Minga et d'autres organisations *2, etc.</i></p>
<b>Date de création :</b>	<i>Août 1987</i>
<b>Statuts jusqu'à 2011 :</b>	<i>SCOP SARL à Capital variable</i>
<b>Statuts depuis 2012 :</b>	<i>COOP Sarl Loi 1947 à capital variable</i>
<b>Nombre de salariés en 2012 :</b>	<i>2,5</i>
<i>Equivalent temps pleins côté producteurs: environ 150 emplois</i>	
<b>Provenance des produits:</b>	<i>Burkina Faso, Niger, Madagascar, Palestine, Inde, Equateur, Pérou, Brésil, Colombie, Guatemala, Mexique, Palestine, France.</i>
<b>Capital social variable:</b>	<i>80 000 €</i>
<b>Chiffre d'affaires HT :</b>	<i>858 284 € (Juin 2010) et 614 000 € (Juin 2011) et 745 000 € ( Juin 2012 + 20%)</i>
<i>Nos bilans et comptes de résultat annuels sont affichés sur le site : <a href="http://www.andines.com">www.andines.com</a></i>	

\*1. [www.analysedesfilières.net](http://www.analysedesfilières.net)

\*2. [www.minga.net](http://www.minga.net)

## II. 25 ans de luttes et la situation de la coopérative Andines aujourd'hui

L'histoire mouvementée d'Andines et sa démarche pour une économie équitable sont racontées sur le site [www.andines.com](http://www.andines.com), qui vient d'être entièrement refait.

En résumé, de sa création en Août 1987 à fin 2000, Andines a gardé un statut de SARL (Société à responsabilité limitée), dans un esprit toujours coopératif (sur la base d'une personne = une voix). En 2001 elle est devenue une Société anonyme suite à l'augmentation du nombre de ses apporteurs de capitaux (109). Cette S.A. a été mise en veille en 2003 mais elle a donné naissance à une Scop (Société coopérative ouvrière de production). Puis à une Coopérative Loi 47 en 2012. Durant ces 25 années, Andines n'a bénéficié que de 26 000 € de subvention mais a pu organiser des filières solides d'approvisionnement, en direct avec les producteurs de 13 pays, dont la France, sur des bases d'équité entre tous les partenaires et de respect de la biodiversité. En tant qu'entreprise essentiellement grossiste, elle a aussi développé un réseau de distribution tout aussi direct, diversifié et fidèle (cf. chapitre III).

Andines, cofondatrice et membre de l'organisation Minga depuis 1999, s'est toujours défendue d'être une entreprise « exemplaire » ou « pionnière », mais il est vrai qu'elle participe depuis 25 ans et activement, avec de nombreuses autres entreprises ou organisations populaires, au mouvement politique pour une autre économie, pour l'appropriation de l'économie par les citoyens, et pour l'autogestion en général. La philosophie politique de la coopérative est directement issue des luttes ouvrières, paysannes et anti-coloniales. Et Andines a toujours revendiqué son autonomie et son indépendance de toute puissance financière, politique ou confessionnelle.

La coopérative a su se faire reconnaître dans sa démarche à la fois économique et sociale, en ciblant un développement commercial diversifié par ses ventes à des magasins de proximité, des entreprises, des collectivités territoriales, des comités d'entreprises, des associations, des catalogues de vente par correspondance, et à des particuliers. Refusant de se faire récupérer et distribuer par la grande distribution, elle a su développer des marchés propres à sa démarche avec des produits uniques et adaptés à ces clients fidélisés. Et tout cela, fait malheureusement trop rare, dans une totale **transparence**.

### Les clients de la coopérative peuvent se regrouper en grandes familles

- ~ Les Associations, syndicats et groupements citoyens d'achats ou Amaps inscrits dans des démarches pour une économie équitable ou cherchant des produits en cohérence avec leur objet social.
- ~ Les magasins indépendants et des centrales d'achat spécialisés dans les produits biologiques: BIO-COOP (300 magasins), les Nouveaux Robinsons ...
- ~ Les vpcistes: Associations gérant des catalogues de vente par correspondance et qui achètent des produits qui seront revendus auprès de leurs adhérents ( Artisanat Sel, WWF,...),
- ~ Les collectivités territoriales et comités d'entreprises qui s'adressent à Andines pour les cadeaux de Noël, la Journée internationale de la Femme, la fête des mères et des pères, les cadeaux protocolaires, les cadeaux de mariage ou de départ à la retraite, mais aussi pour la restauration collective d'entreprise (Conseils généraux de Seine St Denis, du Val de Marne, de l'Essonne, Conseil régional IDF, Mairies de Bobigny, de Saint Denis, de Stains, d' Aubervilliers, de Gennevilliers, de Bezons, de Cachan, de Malakoff, de Bondy..., comités d'entreprise de Thalès, d'EDF - CCAS, ADP, Air France, Banque de France, ...)
- ~ Les boutiques indépendantes de centres ville, inscrites ou pas dans des démarches pour une économie équitable.

## Répartition de la clientèle en pourcentage du chiffre d'affaires :

~ Le Chiffre d'affaires se répartit en 65% de produits alimentaire et 35% de produits artisanaux :

- ~ Les CE et collectivités: 25% du CA global
- ~ Les boutiques privées: 15%
- ~ Les associations et syndicats: 20%
- ~ Les magasins et centrales d'achat bio: 20%
- ~ Les Vpcistes: 10 %
- ~ Ventes au détail: 10 %.

## Nature et pertinence du positionnement de la structure sur son marché : produits, prix, concurrence. Diversité et fidélité des clients.

Andines a su se démarquer d'un « commerce équitable » peu à peu réduit à une démarche caritative nord-sud qui encourage les cultures et l'exportation de matières premières bien souvent au détriment de la souveraineté alimentaire des populations. 80% de ces produits sont distribués par de grandes sociétés (Nestlé, Starbuck, Accor, etc) et dans les grandes surfaces.

En aval, Andines a toujours refusé de travailler avec ces structures commerciales spéculatives, multinationales et chaînes de la **grande distribution. Elle a toujours** donné la priorité aux structures collectives, alternatives et solidaires. Ce choix politique a eu des conséquences négatives sur le financement et l'activité d'Andines : Son refus d'adhérer à la marque privée Max Havelaar (qui se fait passer pour un « label », qui serait donc le seul garant de « l'équité » commerciale - car légalement il ne peut y avoir qu'un seul label officiel par secteur comme le label « bio ») n'a pas toujours été compris ou partagé... Cet obstacle politique a eu pour conséquence la baisse du chiffre d'affaire de nombreuses petites entreprises comme Andines (cela se chiffre en plusieurs centaines de milliers d'euros de perte de chiffre d'affaire).

Mais notre coopérative, tout comme de nombreux opérateurs et réseaux de l'économie solidaire, a jusqu'ici tenu bon, et de plus en plus de ses « clients » et organisations populaires, syndicales et politiques partagent sa démarche :

### Quelques exemples de coopération économique:

- ~ **Circuits courts**, groupements citoyens d'achats solidaires, Amaps, associations militantes, etc. L'association Les Amis d'Andines envisage aussi de s'organiser en groupement d'achat avec des volontaires pour suivre cette nouvelle activité.
- ~ **La CCAS EDF** a choisi Andines (et Solidar'Monde) pour une partie des produits alimentaires consommés en restauration collective.
- ~ **Le CE de France Telecom** a choisi la coopérative pour ses cadeaux de fin d'année.
- ~ **La Centrale d'achat Biocoop** achète à Andines depuis plusieurs années sucre de canne et café, avec pré-paiement cette année à 40%.
- ~ **L'Association France Palestine Solidarité (AFPS)** a chargé Andines de l'importation de l'huile d'olive provenant de ce pays (1 ou 2 container par an selon la récolte), avec préfinancement à 50% des commandes.

- ~ **L'Association de solidarité avec les peuples d'Amérique latine (ASPAL)** a confié depuis 2010 à la coopérative Andines l'importation des produits artisanaux du Pérou, avec là-aussi le préfinancement à 50% des commandes.
- ~ **Les ventes au détail :** notre nouveau local permettant des réunions d'associations, de collectivités ou d'entreprises, les ventes au détail augmentent sensiblement. Andines est aussi l'un des deux lieux pour la distribution des paniers de l'**Amap de Saint Denis** ( [www.amap-court-circuit.org](http://www.amap-court-circuit.org) ). Un **jardin partagé** a aussi été réalisé sur place ! L'organisation de marchés festifs et autres manifestations dans nos locaux font aussi qu'Andines est de plus en plus ancrée sur son territoire.

Il existe donc bel et bien un "marché" pour les produits et services d'Andines. Ceux-ci ,uniques, et les valeurs de solidarité et d'équité que la Coop Andines porte et pratique, intéressent de plus en plus de citoyens, d'entreprises, de collectivités territoriales et d'organisations.

**Le chiffre d'affaire de l'année 2011/2012 a été de 745 000 € (et donc supérieur de 20% à 2010/2011), mais la marge d'exploitation n'a pas été suffisante du fait essentiellement d'un chiffre d'affaires encore trop faible. Si nous avions pu prépayer l'ensemble des produits demandés par nos clients et donc avoir eu ces produits en stock, nous aurions pu augmenter le CA de 250 000 € et donc équilibrer les comptes de l'année...mais l'insuffisance de trésorerie ne nous a pas permis d'acheter ces produits (poteries, sucre, jus de fruits et café essentiellement).**

### III. Les raisons des difficultés d'Andines

#### Les raisons financières

**Durant ces 25 années, notre principale difficulté a été l'insuffisance chronique de trésorerie , notamment par rapport à notre engagement de pré-payer nos partenaires producteurs( 50% à la commande, engagement solidaire s'il en est,).**

Malgré la présentation de nombreux « business plans », aucune banque ne nous ont jamais soutenu, excepté par un « découvert » ! Les principales raisons étant la coopération avec des pays et des communautés pauvres, donc « à risques », des résultats financiers à peine équilibrés, la non recherche de profit, l'insuffisance de biens personnels pour cautionner des emprunts, le refus de travailler avec la grande distribution, etc. Si Andines a pu « tenir » pendant 25 ans (un argument apparemment insuffisant pour ces financeurs !) c'est grâce à la participation financière de structures alternatives (Cigales, Coop Garrigue, Nef). de citoyens et de l'Association Les Amis d'Andines .

Comme pour beaucoup d'entreprises appelées « alternatives et solidaires » dans les années 1980, la création et le développement d'Andines a toujours demandé à ses salariés, associés et amis beaucoup de travail, d'efforts et de convictions, **notamment dans la recherche des fonds nécessaires**. La plupart de ces entreprises sont malgré tout restées sous-capitalisées, d'où de nombreux dépôts de bilan ou les difficultés à se développer. A cette difficulté qui a tué des entreprises viables, il faut ajouter la « coutume » très française des délais de paiements à rallonge des factures des clients (professionnels, institutionnels ou associatifs).

#### Les raisons politiques

Il y a 25 ans, la coopérative ANDINES a été la première entreprise française à définir son activité comme « commerce équitable » (concept déposé à l'INPI). Et depuis 25 ans elle est connue pour avoir gardé de cette démarche **une vision universelle** , à savoir **l'équité dans tous les échanges**, partout, au nord comme au sud de la planète, et **pour tous les travailleurs** qui interviennent dans une filière (du producteur à l'utilisateur, en passant par les transformateurs, les transporteurs et les commerçants). Et cela en toute **transparence**.

Face à un « commerce équitable » qui s'est réduit, marketing oblige, à des rapports sud-nord et ne tenant compte que de la production de matières premières, subventionné, martelé dans les médias au travers de la marque privée Max Havelaar et finalement absorbé comme niche commerciale par les multinationales (Nestlé, MacDo, Starbuck, etc) et toutes les enseignes de la grande distribution, le combat est rude...

#### Les raisons humaines

Pour toutes ces raisons, notre coopérative a accusé un déficit important en 2008 et nous avons dû nous séparer de 5 collaborateurs sur 8 (licenciement économique de 3 salariés coopérateurs et non transformation de 2 CDD en CDI). En 2009 et 2010 les trois salariés restants – 2 postes et demi de travail - ont pu redresser la situation et Andines a retrouvé un bénéfice d'exploitation et reconstituer les bases d'une trésorerie opérationnelle. Un programme de développement, par, en particulier, la réembauche des coopérateurs licenciés (ou l'embauche de nouvelles personnes) était en place, quant en Mars 2010 nous avons été expulsés par notre bailleur.

## **Les raisons juridiques**

En mars 2010, notre ancien propriétaire sur l'île Saint Denis (93), a demandé notre expulsion pour récupérer les locaux. Bien que nous étions à jour de nos loyers, le tribunal en référé, nous a condamnés. Nous avons donc dû déménager très rapidement dans un nouveau local professionnel à Saint Denis, le propriétaire ayant saisi la force publique pour nous expulser... Ayant fait appel de cette décision, en Novembre 2010, la Cour d' Appel annulait l'ordonnance d'expulsion... mais nous avons déjà déménagé au mois d'août.

Durant le second semestre 2010, l'expulsion et les frais de déménagement (plus de 60 000 €), sans compter le temps et l'énergie, ont mis à plat la trésorerie de la coopérative, et anéantit tous nos projets de développement, d'embauche et d'achat de produits...

A ce jour, la procédure judiciaire est toujours en cour devant le cour d'appel de Paris

## IV. Les solutions pour le développement d'Andines 2012 / 2014

### Un financement suffisant

Andines est de plus en plus sollicitée par des entreprises, des commerçants, des collectivités publiques, des comités d'entreprises et des associations qui souhaitent intégrer dans leurs achats des produits issus de notre démarche pour une économie équitable. Elle a donc aujourd'hui de bonnes perspectives d'élargir cette clientèle mais pour cela elle doit renforcer sa trésorerie en trouvant des fonds pour se développer.

**Nous recherchons 200 000 €, pour relancer les principales filières (café, sucre, produits alimentaires d'Equateur et du Burkina Faso, artisanat) et rembourser les dettes à des partenaires qui eux aussi nous ont permis de maintenir l'activité.**

Les dons et prêts qui ont été fait via l'**Association Les Amis d'Andines** ont permis à la coopérative de continuer son travail économique mais aussi son activité parallèle non commerciale (de transparence, d'information et de sensibilisation tous milieux, en particulier scolaires et professionnels) : sensibilisation permanente sur les lieux de production et de vente, conférences-débats, films, présentation de « fiches filières » et des décompositions de prix, Analyses de filières (cf : [www.analysesdesfilières.net](http://www.analysesdesfilières.net) ), etc.

### Un changement de statut juridique et un Appel à de nouveaux sociétaires

Sur le plan juridique, Andines est maintenant sous statut de « Coop loi 47 ». Le statut SCOP limitait les apports extérieurs puisque les salariés devaient avoir plus de 51% du capital.

Nous pouvons maintenant rechercher de nouveaux associés pour augmenter le capital social de l'entreprise et ensuite pouvoir obtenir des prêts à moyen terme. Les principes coopératifs (une personne = une voix) et solidaires restent les mêmes.

Le besoin le plus urgent (pour acheter les produits les plus nécessaires en les prépayant) est de 60 000 € mais le besoin global est de 200 000 €. Si nous arrivons à une augmentation de capital de 100 000 €, nous pourrions probablement trouver des prêts bancaires ou en compte courant à la même hauteur, et ainsi remettre Andines sur un nouveau chemin de développement. L'objectif est d'atteindre à nouveau le million de chiffre d'affaire, et cela est tout à fait possible.

**Nous faisons donc appel directement à de nouveaux associés-coopérateurs, car nous avons la conviction que seul un redémarrage global permettra de pérenniser l'entreprise.**

Parallèlement, nous étudions également de très près le Plan du nouveau gouvernement en faveur de l'économie sociale et solidaire et des soutiens financiers aux PME, notamment au nouveau de la création d'emplois ...

### Un développement économique par des embauches

Il nous faut aussi, parallèlement, renforcer l'équipe, car à 3 personnes dont 1 à mi temps, il sera impossible d'augmenter les ventes et de maintenir l'équilibre. **Nous allons donc devoir et pouvoir embaucher une quatrième personne** avant le printemps 2013 (assistant administratif et commercial), puis **une cinquième** avant l'été 2013, pour renforcer notre gestion commerciale (recherche et relance clients, salons, communication, etc). Ainsi pourrions-nous augmenter les ventes, vers les magasins et les comités d'entreprises, mais surtout vers les collectivités territoriales

(restauration collective, cadeaux, marchés publics), les associations de consommateurs et des Amap (plus de 200 en Ile de France), grâce à la proximité géographique.

Nous pourrions également continuer à organiser les **Marchés festifs mensuels** (dans nos nouveaux locaux et sur les 400 m<sup>2</sup> extérieurs), avec la participation des producteurs et autres opérateurs des filières (d'Andines et d'autres entreprises), avec animations sur les filières de produits, mais aussi sur des thèmes plus larges liés à une économie solidaire en devenir, en collaboration avec d'autres structures locales et réseaux régionaux et nationaux.

Le renforcement de l'équipe permettra aussi de répondre aux nombreuses demandes d'**animations / ventes extérieures** (marchés – salons/foires – fêtes, etc).

Nous développerons également les **locations ponctuelles d'espace** de réunions (salle de 250 m<sup>2</sup>, cf. annexe 8 du Plan de développement) et de stockage à la palette et au mois.

Signalons aussi que depuis 2010, Andines est l'un des deux lieux de distribution de l'**AMAP** de Saint Denis, et que s'y est installé un **jardin partagé**...

Par ailleurs, Andines a créé son **nouveau site Internet**, et envisage de réaliser **un livre et un film** sur son histoire et sa démarche (Fin Août 2012 la Coopérative a fêté **ses 25 ans**, avec 300 personnes et de nombreuses animations.

## **Promouvoir une économie équitable**

Depuis sa création en 1987, l'entreprise Andines n'est pas seulement spécialisée dans la commercialisation de produits artisanaux et alimentaires (ces derniers depuis 2001). Dès le départ nous avons fait le choix d'une démarche d'équité avec tous nos partenaires.

### **« Commerce équitable ? »**

En 1989, Andines a trouvé les mots français « commerce équitable » (déposés à l'INPI avec enveloppe Soleau) pour qualifier sa démarche. Ces deux mots ont eu le succès que vous connaissez, mais pour Andines il s'agit bien de l'équité dans tous les échanges, d'un engagement et d'une démarche d'équité et de solidarité qui doit et peut s'appliquer ***partout, et pour tous les travailleurs qui interviennent dans chaque filière (producteurs des matières premières, transformateurs, transporteurs, distributeurs gros et détail, prestataires, usagers), mais aussi dans le respect maximum de la nature et de sa biodiversité***, que ce soit dans les relations socio-économiques locales ou internationales.

Il s'agit donc d'une pratique plus large que le « commerce équitable » fortement médiatisé qui a été réduit aux rapports sud-nord et à la production des matières premières. Il n'y a pas lieu à polémiquer : il s'agit de démarches différentes, que chaque citoyen se doit d'analyser et où il s'implique comme il l'entend.

Notre démarche, que nous qualifions maintenant « pour l'équité dans l'économie », est partagée par de plus en plus d'entreprises, de nombreuses organisations populaires (dont Minga) et syndicales, et des collectivités en France et dans le monde. Cette démarche nous oblige à la recherche permanente, ensemble avec tous nos partenaires, d'un équilibre entre la pratique de nos valeurs et la nécessaire rentabilité économique propre à toute entreprise.

Nous situant de fait dans un secteur qui s'appellera quelques années plus tard « l'économie solidaire », nous avons dès 1987 établi des critères communs de coopération entre partenaires, formalisés sous la forme d'objectifs généraux et d'engagements précis, que l'on peut résumer ainsi :

- ~ création et soutien d'activités économiques génératrices de richesses socialement utiles et d'emplois,
- ~ priorité à l'autonomie économique et politique des populations, à la souveraineté alimentaire, aux marchés locaux et régionaux,
- ~ pratiques démocratiques dans chacune des entreprises et dans chacune des filières,
- ~ priorité donnée aux partenaires les plus défavorisés (sans emplois, artisans et paysans, ouvriers, transporteurs, commerçants),
- ~ achats en direct aux producteurs et calcul des marges à chaque étape sur la base des revenus jugés nécessaires pour vivre correctement par les organisations populaires et syndicales locales et nationales,
- ~ engagement réciproque pour une collaboration durable et régulière,
- ~ pré-paiement maximum des commandes tout le long de chaque filière pour assurer sa pérennité,
- ~ refus de l'exploitation du travail, notamment celui des enfants,
- ~ processus de production et de distribution le plus respectueux possible de l'environnement (par exemples, Andines donne la priorité à des produits de l'agriculture biologique et en 2009 elle a réalisé un Bilan Carbone sur ses activités),
- ~ vente des produits dans des lieux non spéculatifs,
- ~ traçabilité des produits et transparence totale de l'activité par une information publique et permanente (des producteurs aux usagers),
- ~ Informer et débattre avec les citoyens pour se réapproprier notre vie économique (le site Internet d'Andines est très apprécié : [www.andines.com](http://www.andines.com)).

Ainsi, et après quelques années de pratique entre deux entreprises (Interexpress en Colombie et Andines en France), l'organisation co-inventée par ces entreprises, indépendantes l'une de l'autre mais étroitement liées dans la démarche de fond et dans les objectifs, servira de schéma de base et de méthodologie non seulement pour élargir l'offre produits et l'activité à d'autres fournisseurs (Equateur, France, Burkina, etc) et clients, mais aussi pour essaimer en soutenant d'autres entreprises. Bien que modestes et se défendant d'exemplarité, ces pratiques ont aussi inspiré de nombreuses autres démarches et créations d'autres entreprises.

Andines fait partie du réseau Minga (« Agir ensemble pour une économie équitable »), collectif de réflexion et d'action qui regroupe des entreprises, des associations et des particuliers visant à travers l'échange commercial (local, national ou international) à assurer un maximum d'équité entre les partenaires. Ils revendiquent l'économie équitable, système global qui suppose un mode de gestion participatif et collectif.

Andines applique la Charte d'objectifs et d'engagements de Minga ( [www.minga.net](http://www.minga.net) ) et évalue ses filières au travers du Système d'analyse des filières (SAF : [www.analysesdesfilières.net](http://www.analysesdesfilières.net)).

L'équipe d'Andines a noué des liens très forts avec ses fournisseurs, en contact direct avec des coopératives ou associations de producteurs, dans plusieurs pays dont la France. Par exemple, Andines au travers de Minga et de l'ambassade de Bolivie en France a rencontré en novembre 2009 divers syndicats et organisations paysannes de la région de Cochabamba en Bolivie. Cette rencontre a abouti à la signature d'une déclaration signée de tous les participants qui s'engagent, entre autres, à développer cette économie équitable (édition d'un DVD et d'une brochure, disponibles chez Andines).

**Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à notre projet pour pérenniser les activités de la coopérative Andines et restons à votre entière disposition.**

# **ANNEXES**

- Annexe 1. Partenaires d'Andines en amont**
- Annexe 2. Bilan et compte de résultat de 2011**
- Annexe 3. Bilan et compte de résultat de 2012**
- Annexe 4. Budgets prévisionnels 2012 - 2013**
- Annexe 5. Trésorerie prévisionnelle 2012 - 2013**
- Annexe 6. L'association « Les Amis d'Andines »**
- Annexe 7. Dépliant de présentation d'Andines**
- Annexe 8. Prestations**
- Annexe 9. Nouveaux statuts d'Andines (Coop Loi 47)**

# Annexe 1.



Echanger autrement

## **Partners of the coopérative ANDINES, France / Socios de la cooperativa ANDINES, Francia / Partenaires de la cooperative ANDINES, France**

### **Colombie**

**Interexpress : Alvaro Orjuela :** [interexpress5@hotmail.com](mailto:interexpress5@hotmail.com)

Trade crafts and foodproducts , artesanias y productos alimentarios, artisanat et produits alimentaires

**Cosurca : René Ausecha :** [info@expocosurca.com.co](mailto:info@expocosurca.com.co)

Coffee, Café, Café

### **Palestine**

**Al Reef :Saleem Abu-Ghazaleh :** [saleem@pal-arc.org](mailto:saleem@pal-arc.org)

Olive oil, Aceite de olivo, Huile d'olive

**Kharraz :** [kharraztaymoor@yahoo.com](mailto:kharraztaymoor@yahoo.com)

Trade crafts and foodproducts , artesanias y productos alimentarios, artisanat et produits alimentaires

### **Equateur**

**Pakta Mintalay : Gonzalo Merchàn :** [paktamintalay@yahoo.com](mailto:paktamintalay@yahoo.com)

Trade crafts and foodproducts , artesanias y productos alimentarios, artisanat et produits alimentaires

### **Niger**

**Ishouad Alele :** [alele\\_ishouad@hotmail.com](mailto:alele_ishouad@hotmail.com)

Trade crafts, artesanias, artisanat

### **Burkina faso**

**Paoline : Sarata Bostal :** [pao.line@live.fr](mailto:pao.line@live.fr)

Trade crafts and foodproducts, artesanias y productos alimentarios, artisanat et produits alimentaires

**Laafi : Marie Zeba :**

Butter and soaps of Karité, Mantequilla y jabon de karité, Beurre et savons de karité

### **Pérou**

**Asaripe : Eleadora Salvatierra :** [asaripe@hotmail.com](mailto:asaripe@hotmail.com)

Trade crafts, artesanias, artisanat

**Ayniart : Coqui Davalos :** [ayniart@hotmail.com](mailto:ayniart@hotmail.com)

Trade crafts, artesanias, artisanat

### **Guatemala**

**Proximades : Pierre Lejeune :** [peralesartesa@yahoo.co.mx](mailto:peralesartesa@yahoo.co.mx)

Trade crafts and coffee, artesanias y café, artisanat et café

### **Mexico**

**Yachil Xjobal :** [yachil.xjobal@gmail.com](mailto:yachil.xjobal@gmail.com)

Coffee, Café

### **Bresil**

**Artesanias marajoara: Marivaldo**

### **France**

(contacter Andines)

## **ANDINES Coop**

**5 Rue de la Poterie – 93200 SAINT DENIS - France**

Tel : 01 48 20 48 60. Fax :01 48 20 50 93.

[andines@nnx.com](mailto:andines@nnx.com) - Site : [www.andines.com](http://www.andines.com)

Coop Sarl loi 47 au Capital variable – Siret : 438 422 206 00021 Code APE 4638B

Andines est membre de l'Association MINGA ([www.minga.net](http://www.minga.net)) et agréée "Entreprise Solidaire".

**Annexe 2.**

**Bilan et compte de résultat de 2011  
Envoi sur demande**

**Annexe 3.**

**Bilan et compte de résultat de 2012  
Envoi sur demande**

**Annexe 4.**

**Budget prévisionnel 2012 / 2013  
Incluant un poste de travail supplémentaire  
(Page suivante)**

# Andines Scop

## Budget prévisionnel 2012 /2013

	Marge brute 37,11%
<b>RECETTES</b>	
<b>707100000 VENTES PRODUITS ALIMENTAIRES</b>	<b>675 000 €</b>
<i>Equateur / Sucre</i>	100 000 €
<i>Equateur / autres produits</i>	110 000 €
<i>Palestine / Huile d'olive</i>	185 000 €
<i>Colombie et Mexique / Café</i>	120 000 €
<i>Burkina Faso / fruits séchés</i>	30 000 €
<i>France / Vin jus de fruits / cidre/rillettes etc..</i>	95 000 €
<i>Guatemala / café</i>	35 000 €
<b>707110000 VENTES PRODUITS ARTISANAUX 19.60%</b>	<b>300 000 €</b>
<i>Artisanat: poteries du Brésil</i>	50 000 €
<i>Artisanat: Pérou Aspal</i>	70 000 €
<i>Burkina / Niger</i>	40 000 €
<i>Equateur</i>	40 000 €
<i>Colombie</i>	30 000 €
<i>Palestine / savons et artisanat</i>	25 000 €
<i>Autres produits senteurs/cosmetique + guatemala</i>	70 000 €
<b>PRESTATIONS : location d'espaces</b>	<b>15 000 €</b>
<i>Autres services (événements, formations, etc)</i>	6 000 €
<b>Sous total prestations</b>	<b>21 000 €</b>
<b>Chiffre d'Affaire Net</b>	<b>996 000 €</b>
<b>DEPENSES</b>	
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES</b>	
<i>Equateur / Sucre</i>	66 667 €
<i>Equateur / autres produits</i>	73 333 €
<i>Palestine / Huile d'olive</i>	144 000 €
<i>Colombie et Mexique / Café</i>	80 000 €
<i>Burkina Faso / fruits séchés</i>	22 000 €
<i>France / Vin jus de fruits / cidre</i>	67 000 €
<i>Guatemala / café</i>	17 000 €
<b>PRODUITS ARTISANAUX</b>	
<i>Artisanat: poteries du Brésil</i>	20 000 €
<i>Artisanat: Pérou Aspal</i>	43 750 €
<i>Burkina / Niger</i>	12 000 €
<i>Equateur</i>	20 000 €
<i>Colombie</i>	15 000 €
<i>Palestine savons et artisans</i>	15 625 €
<i>Autres produits senteurs/cosmetique + guatemala</i>	30 000 €
<b>607800006 FRAIS TRANSITAIRE</b>	<b>29 000 €</b>
<b>TOTAL ACHATS de PRODUITS</b>	<b>626 375 €</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	
<b>602600000 ACHATS EMBALLAGES STOCKES</b>	<b>6 000 €</b>
<b>606100000 EAU , GAZ et ELECTRICITE</b>	<b>3 000 €</b>
<b>606400000 FOURN.BUR.INFORMATIQ</b>	<b>2 000 €</b>
<b>611000000 SOUS-TRAITANCE GENERALE</b>	<b>2 600 €</b>
<b>613240000 LOYER</b>	<b>75 000 €</b>
<b>613241000 taxe fonciere</b>	<b>15 000 €</b>
<b>613500000 LOCATIONS DE MATERIEL</b>	<b>3 000 €</b>
<b>616000000 PRIMES D'ASSURANCES</b>	<b>5 500 €</b>
<b>622600000 HONORAIRES</b>	<b>25 000 €</b>
<b>624100000 TRANSPORT SUR ACHATS</b>	<b>25 000 €</b>
<b>624200000 TRANSPORTS S/VENTES</b>	<b>48 000 €</b>
<b>625100000 VOYAGES ET DEPLACEMENT</b>	<b>10 000 €</b>
<b>626100000 TELEPHONE</b>	<b>5 000 €</b>
<b>626200000 AFFRANCHISSEMENTS</b>	<b>6 000 €</b>
<b>626300000 INTERNET</b>	<b>600 €</b>
<b>627000000 SERV.BANCAIRES &amp; ASS</b>	<b>3 000 €</b>
<b>628100000 COTISATIONS</b>	<b>1 000 €</b>
<i>Autres achats et charges externes 'contrat maintenances...)</i>	9 000 €
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	2 200 €
<b>641100000 SALAIRES &amp; APPOINTEM</b>	<b>70 000 €</b>
<i>Cotisations sociales</i>	30 000 €
<i>Autres charges</i>	3 000 €
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>349 900 €</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>19 725 €</b>
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	10 000 €
<i>Différences négatives de change</i>	2 000 €
<b>Total des charges financières</b>	<b>12 000 €</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>7 725 €</b>
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	2 000 €
<b>Total des Produits</b>	<b>996 000 €</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>990 275 €</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>5 725 €</b>

**Annexe 5**

**Trésorerie prévisionnelle 2012 / 2013  
Envoi sur demande**

**Annexe 6**

**L'association « Les Amis d'Andines »  
Envoi sur demande**

**Annexe 7**

**Dépliant de présentation d'Andines Scop  
Envoi sur demande**

## Annexe 8

### **Prestations de la Scop Andines**



#### **1. Location de salle, 200 m2,**

Superbe salle de réunion, pour conférence, réunion, séminaire, exposition ou repas

#### **Pour 5 à 60 personnes (assises)**

Avec comptoir d'accueil, tables, chaises, parking, présence permanente d'une personne de l'entreprise.

#### **Tarifs :**

En semaine: 334,45 € HT (400 € Ttc) la journée (9/18 h) ou 200 € HT (239 € Ttc) la soirée (19/23 h).  
Samedi ou Dimanche: 460 € HT (550 € Ttc) la journée (9h18h) ou 376 € HT (450 € Ttc) de 19h à 2h du matin. Ces tarifs incluent la présence obligatoire d'une personne de l'entreprise.

#### **Options supplémentaires:**

Accueil d'entrée,  
Personnel supplémentaire (bar, service ou sécurité),  
Possibilité d'une pièce supplémentaire,  
Petit déjeuner  
Boissons (en open bar ou payantes),  
Papel board,  
Rétro projecteur / écran,  
Accès à la cour.

#### **2. Location pour entreposage sécurisé**

Location à la palette et au mois: 17,50 HT (21,93 ttc)

## Annexe 9

### **Nouveaux statuts d'Andines (Coop Loi 47)** **Envoi sur demande**